

montrent tant d'empressement dans l'attaque, il n'est pas inutile de rappeler que ce ne fut que sept mois après la promulgation de la Constitution civile du clergé (juillet 1790), que Pie VI fit paraître un bref pontifical (10 mars 1791), pour condamner cette entreprise schismatique.

Dans son traité de la « Constance du Sage », Sénèque cite en exemple le calme du philosophe Stilpon. Démétrius Poliorcètes avait pris Mégare, et il demandait à Stilpon s'il n'avait rien perdu. « Rien, répondit-il, car tous mes biens sont à moi. » Et cependant son patrimoine avait été pillé, ses enfants avaient été enlevés, sa patrie était envahie.

Héritière de la sagesse et du calme du Christ, la Papauté regarde son ennemi bien en face, sans peur, sans agitation, avec la conscience de sa force, de son droit ; avec la sérénité que lui donne la sublimité de sa mission, au milieu des tempêtes, elle participe à la grandeur tranquille de l'au-delà : c'est pourquoi, elle sait attendre pour parler, car nulle spoliation ne peut l'appauvrir.

* * *

Dans la grande salle où se tiennent les séances de la Cour d'assise s'est faite suivant l'habitude, le premier jour de janvier, l'ouverture de l'année juridique. Tout ce que la magistrature compte de plus élevé dans sa hiérarchie, c'est-à-dire tout ce qui se réclame le plus de l'intégrité, de la justice, se trouvait réuni dans le palais attenant à la Chiesa Nuova que le gouvernement italien enleva brutalement aux Oratoriens qui le firent construire et le possédèrent pendant des siècles. — Ironie des choses, c'est là, dans ce palais dont la possession actuelle est la proclamation permanente de la légitimité du vol quand il est fait par l'audace et la force, que sont condamnés les petits voleurs moins heureux, — où sont ratifiées ou annulées les sentences émises par les tribunaux du royaume. Se conformant à l'esprit de la circulaire ministérielle interdisant tout discours critique des lois, toutes les paroles inutiles en une séance d'ouverture qui doit avoir la gravité et l'autorité de la justice, le procureur général du roi s'est borné à faire la statistique des rencontres de ceux qui violent le droit et de ceux qui ont mission de le défendre. A titre de curiosité, voici dans la richesse des chiffres cette énumération d'un nouveau genre. — En la seule